Municipalité de Saint-Michel

JOURNALIER SAISONNIER – TRAVAUX PUBLICS – 2e AFFICHAGE

Type d'emploi : Saisonnier – 40 heures par semaine. (+/- 35 semaines / avril à novembre)
Horaire de travail : Sur semaine ou sur fin de semaine, selon les besoins du service.

Service : Travaux publics

Sommaire de la fonction

Sous la responsabilité du directeur des travaux publics, le journalier saisonnier assume les fonctions suivantes :

- Effectuer tous les travaux quotidiens d'entretien des équipements, des bâtiments, des terrains et infrastructures municipales;
- Contrôler et manier tous les équipements, les outils et la machinerie sous sa responsabilité;
- Exécuter des travaux comportant l'accomplissement de tâches manuelles, très diversifiées concernant les activités propres aux services municipaux;
- Effectuer toute autre tâche requis par son supérieur.

Formation et exigences

- Posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent
- Posséder des habiletés manuelles;
- Posséder un permis de conduire de classe 5 valide (atout : classe 3);
- Avoir de l'initiative;
- Avoir un esprit d'équipe
- Avoir une bonne condition physique
- Posséder de l'expérience en milieu municipal (atout)

Salaire et conditions de travail

- Selon la politique en vigueur

Toute personne intéressée qui répond aux compétences recherchées, peut faire parvenir son curriculum vitae par courriel ou par la poste, au plus tard le 7 juin 2019

Adresse courriel : rh@mst-michel.ca
Adresse postale : 1700 rue Principale, Saint-Michel, (Québec) J0L 2J0